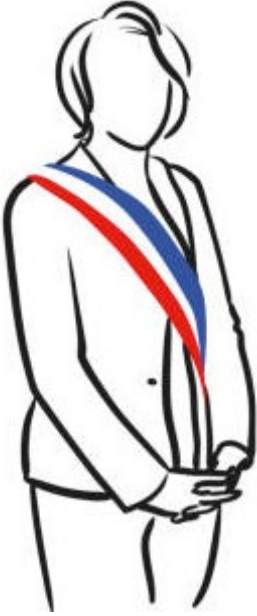


Le Mot de Madame le Maire

Chères Gardiollaises et Chers Gardiollais,

L'année 2024 vient de s'achever et nous pouvons faire un bilan de la vie municipale.

Cette année a été marquée par le lancement de la réalisation de logements communaux. Les travaux continueront sur 2025. Ce chantier va permettre d'accueillir de nouveaux habitants dans notre village.



Du côté des animations, nous nous sommes rassemblés dernièrement pour la fête locale lors de la commémoration du 11 novembre 2024, le dimanche 10 novembre 2024.

Ce bulletin annuel vous présente la synthèse de l'année écoulée et les projets à venir dans notre commune.

Nous pouvons compter sur l'investissement de notre enseignante et directrice d'école, Julie BELAUD. Nous manifestons toute notre reconnaissance au personnel de service à l'école, à Corinne et Ingrid ainsi qu'à Cindy, notre secrétaire de mairie.

Nous remercions tout particulièrement, Philippe, notre homme à tout faire, qui prend sa retraite bien méritée après 17 ans de services dans notre commune.

Au seuil de cette nouvelle année, nous avons une pensée pour ceux qui nous ont quittés, toujours trop nombreux. Nous renouvelons nos condoléances aux familles respectives.

Nous formulons nos vœux de bonheur à ceux qui en 2024 ont connu des événements heureux.

Nous souhaitons la bienvenue à tous les nouveaux arrivants.

L'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter nos meilleurs vœux pour l'année 2025, qu'elle soit porteuse de tous les bonheurs possibles et une bonne santé.

Votre Maire

Thérèse Rivals



La Mairie



Secrétaire de Mairie
Cindy DEFORGE-PETIT

Ouverture au Public
Mardi et jeudi de 10h à 13h et de 16h
à 18h

Coordonnées :

Mairie, 7 rue Saint Martin, 81110 Lagardiolle
05.63.50.35.71
mairie-lagardiolle@orange.fr
www.lagardiolle.fr

Permanences

Mme le Maire et ses adjoints vous accueillent le
mardi et jeudi de 17h à 18h de préférence sur rendez-
vous.

Recensement Citoyen

Tout jeune Français qui a 16 ans doit se faire recenser
en mairie. Il reçoit une attestation de recensement
qu'il présente lors de certaines démarches
(inscription au baccalauréat avant 18 ans notamment,
permis de conduire...).

Numéros utiles

Communauté de communes Sor et Agout

Lundi au vendredi 8h30-12h / 14h-17h au
05.63.72.84.84

Assistants maternelles à Lagardiolle

Pascale Gleizes : 05.63.75.18.57
Coralie Plaza Portable 06.63.19.37.42

Association d'aide à Domicile de Dourgne
(ADAR) : 06.63.50.30.11

Assistants sociaux

Permanences à la Mairie de Dourgne le Mardi et jeudi
matin
05.63.50.11.00
secrétariat : 05.63.62.62.00

Allo docteur : 3966

Sommaire

Infos 2024 de la Mairie	p4
Finances	p5
Lutte contre les frelons asiatiques	p6
Actus 2024 dans la commune	p6
Projet de logements communaux	p7
Le coin des enfants	p8
Le mot des Associations	p10
Sport Santé Mobilité et Bien-être	p12
Communication	p12
Tourisme	p13
Economie Agriculture et Numérique	p14
Culture	p15
Environnement et Déchets	p16
Eau potable	p16
Electricité	p17
Hommages	p18
Commerçants, artisans et producteurs locaux...	p19

Etat Civil

Décès

Monsieur BENNE Henri décédé à Lagardiolle le 10
janvier 2024
Madame DEJEAN Odette décédée à Dourgne le 24
janvier 2024
Monsieur AVERSENC Yves décédé à Revel le 7
septembre 2024
Monsieur AUGÉ Francis décédé à Arles le 12
septembre 2024

Naissance

BONNEFOUS Moïse né à Castres le 18 Mars 2024

Mariage

GUIENNE Romain et RUDELLE Adeline le 8 juin 2024
GAYRAUD Geoffrey et BESOMBES Alexia le 31 août
2024

Les Conseils municipaux 2024 et les délibérations

Mardi 23 Janvier 2024 :

- Délibération Tarif assainissement 2024

Mardi 20 Février 2024

- Délibération création de Logement communaux
- Délibération Ouverture de Crédit opération Logement communaux
- Délibération identification de zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables
- Délibération attribution et versement de subventions aux associations pour l'année 2024

Mardi 19 Mars 2024

- Délibération participation de la commune à la consultation organisée par le centre de gestion pour la conclusion d'un contrat couvrant les risques financiers encourus par les collectivités en vertu de leurs obligations à l'égard de leur personnel – 01.01.2025 au 31.12.2028
- Délibération vente d'un bien du Domaine public
- Délibération approbation du Compte de Gestion et du compte administratif M57
- Délibération affectation des résultats au budget M57
- Délibération vote des taux d'imposition des taxes directes locale 2024
- Délibération approbation du Compte de Gestion et du compte administratif M49
- Délibération affectation des résultats M49

Mardi 02 Avril 2024

- Délibération vote du Budget M57
- Délibération Fongibilité
- Délibération vote du Budget M49
- Délibération Naissance, cadeaux fins d'année, remerciement, obsèques
- Délibération création de logement communaux

Mardi 14 Mai 2024

- Délibération Désaffectation et déclassement de la Parcelle B 1023 située devant le 6 impasse de la buanderie

- Délibération Adhésion au groupement de commandes porté par les Syndicats Départementaux d'Energies de l'Ariège (SDE09), de l'Aveyron (SIEDA), du Cantal (SDEC), de la Corrèze (FDEE 19), du Gard (SMEG), du Gers (SDEG), de la Haute-Loire (SDE 43), des Hautes-Pyrénées (SDE65) du Lot (TE46), de la Lozère (SDEE), des Pyrénées-Orientales (SYDEEL 66), du Tarn (SDET) et du Tarn-et-Garonne (SDE82) pour l'achat et la valorisation d'énergies, l'achat de fournitures, de services ou de travaux en matière d'efficacité énergétique
- Délibération Dépôt des archives aux archives départementales du Tarn

Jeudi 18 juillet 2024

- Délibération FINANCES – Demande de fonds de concours à la communauté de communes Sor et Agout au titre de l'année 2023-2025
- Délibération Choix de la mise en place des publications des actes

Mardi 1^{er} octobre 2024

- Délibération Choix des entreprises pour les logements communaux
- Délibération projet agrivoltaïque
- Délibération Logements communaux Fonds de concours

Mardi 05 Novembre 2024

- Délibération Subvention exceptionnelle association des parents d'élèves SIRP pour achat du sapin 2024 et paiement sapin 2023
- Délibération validation entreprise plomberie pour les logements communaux
- Délibération avenant convention pour transmission électronique des actes



Samedi 15 mars 2025, une journée « J'aime la nature propre » sera organisée par la société de chasse. Infos complémentaires ultérieurement

Finances

Tarifs Salle :

- Tarif habitants : 80€00 par réservation limité à 2 réservations par famille et par an 230€00 à partir de la troisième réservation (+ 40€ pour le chauffage du 1^{er} novembre au 15 avril)
- Association commune limitrophe: 130€00 par réservation (+ 40€ pour le chauffage du 1^{er} novembre au 15 avril)
- Habitants communes limitrophes: 230€00 par réservation (+ 40€ pour le chauffage du 1^{er} novembre au 15 avril)
- Association sportive intervenant extérieur par séance sportive : 10€/le cours

Pour toutes les locations, un chèque de caution de 1000€ est exigé. Il n'est rendu que si la salle est propre, exempte de dégâts, le matériel rangé et non détérioré. D'autre part, les animations doivent se terminer à 2h30 du matin maximum : en cas de tapage nocturne le chèque de caution sera retenu.

Tarifs assainissement :

Pour le m³ d'assainissement : 0.90€
 Par fixe abonnement : 50€
 Branchement à l'assainissement : 3000€

Subventions Associations :

Nom de l'organisme	Montant de la subvention
ACL	1500,00
ADAR	200,00
ALMA	20,00
Amis Maison Retraite Dourgne	110,00
ARG	200,00
Association de pêche	50,00
Bibliothèque de Dourgne	30,00
Croix Rouge	30,00
FNACA	30,00
Ligue Contre le cancer	60,00
Sapeurs Pompiers Dourgne	100,00
Secours Populaire	30,00
Société de Chasse	50,00
Société Saint vincent de Paul	200,00
LAGAGYM	200,00
TOTAL	2 810,00

Subvention au comité des fêtes : 1 000 € en juillet puis 500€ selon le résultat de la fête locale et équilibre des comptes.

Tarifs des concessions au cimetière :

- Achat d'une concession :
 Pour 30 ans : 30€/m² puis 15€/m² le renouvellement
 Pour 50 ans : 50€/m² puis 25€/m² le renouvellement
- Columbarium : Achat d'un emplacement pouvant contenir 4 urnes : 650€

Dépenses de fonctionnement 2023 : 132 136,75 €

- Charges (SIPOM, RPI, subventions,) 61 220,02 €
- Compensation charge CCSA 8 879,00 €
- Charges de personnel 19 802,32 €
- Frais généraux (eau, électricité, fournitures) 41 495,36 €
- Amortissement 740,05 €

Dépenses d'investissement 2023 : 32 601,21 €

- Résultat 2022 3 938,45 €
- Réfection chemin de la Peyre 12 816,60 €
- Création réseaux impasse de la Mare 3 432,00 €
- Création Logements communaux 9 816,00 €
- Abris bus 2 598,16 €

Recette de fonctionnement 2023 : 304 560,00 €

- Résultat 2022 145 236,62 €
- Divers (locations salle, redevance occupation du sols) 1 206,25 €
- Dotation de participations (Etat) 56 772,00 €
- Impôt et Taxes 99 658,98 €
- Concession cimetière, redevance occupation des sols, remb TVA... 1 336,15 €
- Produit spécifique 350,00 €

Recette d'investissement 2023 : 26 904,79 €

- FCTVA 1 279,89 €
- Taxe aménagement 3 569,80 €
- Excédent de fonctionnement 3 938,45 €
- Opération d'ordre 740,05 €
- Annulation Factures 2022 (réfection ch. de la Peyre et création imp.de la Mare) 16 248,60 €
- Subvention abris bus 1 128,00 €

Taxe d'habitation

Pour la commune le taux reste identique à 2023

	Comm.	Dpt.	Taxes spé.	Taxes ordures ménagères	Taxes GEMAPI
19	14,56%	29,91%	0,196%	15,24%	0,0889%
20	14,56%	29,91%	0,196%	15,24%	0,0843%
21	44,47%	0%	0,196%	16,29%	0,111%
22	44,47%	0%	0,195%	16,79%	0,122%
23	44,47%	0%	0,249%	16,92%	0,14%
24	44,47%	0%	0,24%	17,16%	0,141%

Lutte contre les frelons asiatiques

Cette année 2024, une quantité importante de nids de frelons asiatiques nous a été signalée en mairie. Une convention a été signée pour la communauté de commune Sor et Agout avec une entreprise ; grâce à cette convention toute destruction de nids de frelons asiatiques est prise en charge 50% par la CCSA et 50% par la commune.

N'hésitez pas à signaler en mairie, les nids que vous découvrez et le plus rapidement possible : cela évitera des désagréments surtout à nos apiculteurs.



Actus 2024 dans la commune

Les célébrations du 8 mai et du 11 novembre



Installation des décorations de Noel



Installation d'un container de stockage

Afin de pouvoir stocker du matériel municipal et des associations, la commune a mis en place un container de stockage derrière la salle des fêtes.



Rénovation des mares de la Gascarié

Les mares de la Gascarié, fortement envasées, ont été restaurées grâce notamment à l'aide de la fédération de chasse départementale. Une étude de la faune et de la flore a également été réalisée.



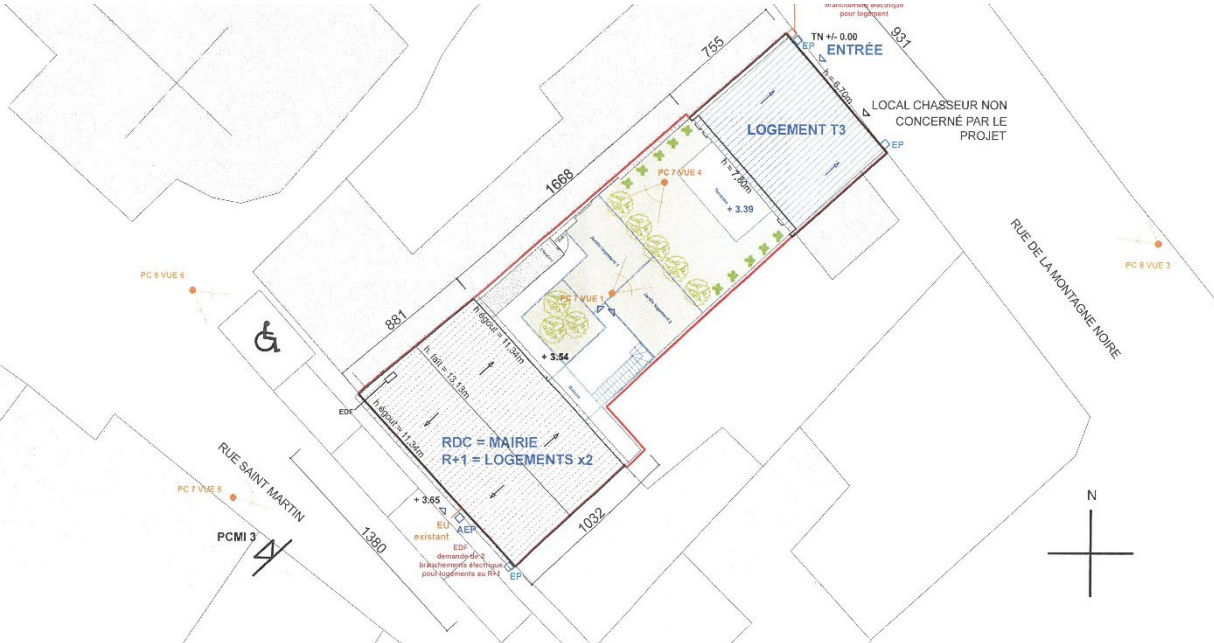
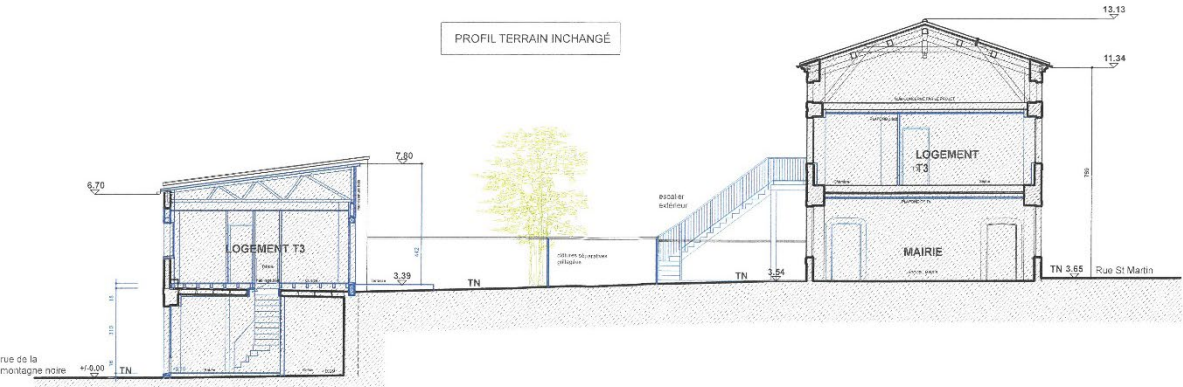
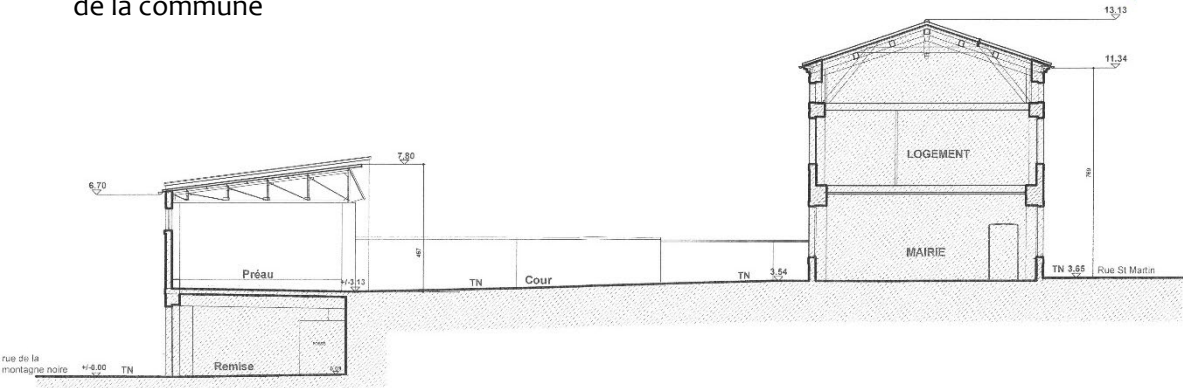
Projet de logements communaux

Le travail sur ce projet a débuté début 2024. Les travaux ont quant à eux commencé en novembre 2024 et devraient se terminer courant 2025.



Le conseil municipal a choisi d'engager la création de 3 logements communaux à l'étage de la Mairie et dans l'ancien préau. L'objectif de cette opération est multiple :

- Développer l'offre locative de la commune,
- Permettre l'accueil de jeunes ménages,
- Valoriser le patrimoine communal,
- Permettre de développer les revenus de la commune



L'école

L'école de Lagardiolle fait partie du RPI Lagardiolle/Lescout/Saint-Avit. Il y a une seule classe sur l'école de LAGARDIOLLE. Julie BELAUD, enseignante et directrice de l'école, a en charge la classe de CP/CE1. Nous avons 5 classes actuellement sur le RPI (2 classes à Saint-Avit, 2 classes à Lescout et 1 classe à Lagardiolle).

Le service cantine est assuré par Ingrid DESPRES, Corinne ARZENS et Clara CALMETTE (service civique). La garderie est assurée par Ingrid et Clara.

L'école compte 17 élèves cette année, 5 CP et 12 CE1, 11 filles et 6 garçons.

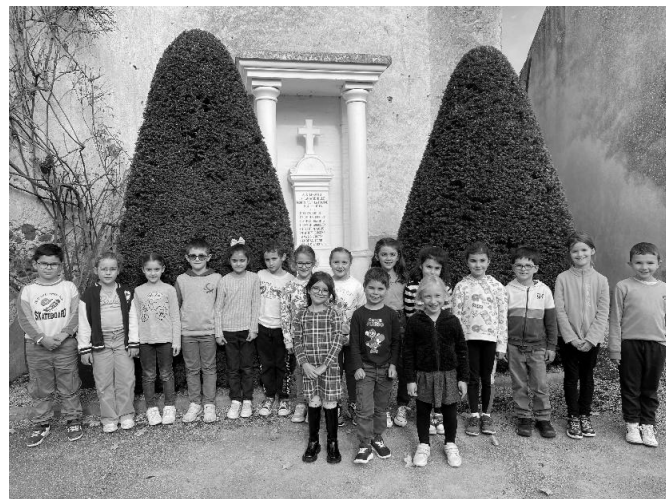
Comme les années précédentes, nous participerons au projet « Danse au musée ». Cette année, ce projet s'intitule « Danser, dessiner, décrire au musée ». Une animation pédagogique est prévue en décembre pour la présentation du projet aux enseignants. L'idée est de participer à une découverte d'œuvres ciblées en fonction du projet au musée, de travailler à partir de cette découverte en danse avec un intervenant qui viendra 4 fois 1h30 afin de préparer notre chorégraphie que nous présenterons aux rencontres de la danse, début juin, au théâtre de Castres, en journée.

La classe s'est rendue au village des sciences le jeudi 10 octobre à Castres. Nous avons pu participer à 6 ateliers sur le thème de l'eau et des océans. Les élèves ont apprécié cette sortie. Les différents ateliers ont été le point de départ d'un projet sur l'eau.

La classe participera aussi à 4 rencontres sportives afin de travailler les différentes compétences en EPS. Ces rencontres sportives permettent de travailler différents cycles en EPS (jeux collectifs, badminton, danse, volley et athlétisme) avec pour objectif la préparation des rencontres. Notre première rencontre « jeux d'antan » s'est déroulée le 14/11/2024 aux Cammazes. C'était l'occasion de présenter un jeu à nos camarades des Cammazes et de participer à 3 autres jeux préparés en classe. Les trois autres rencontres de l'année sont : Breakdance le 16/01/2025, Timalins et Timalines (jeux collectifs à partir d'un album à jouer) à Sorèze le 6/03/2025 et Athlétisme à Castres le 12/06/2025.

Comme chaque année, les élèves du RPI ont été invités le 10 novembre à Lagardiolle pour chanter la Marseillaise à l'occasion de la commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918. Nous remercions tous les élèves du RPI pour leur participation.

Nous souhaitons à tous les élèves et à leurs parents une très belle année scolaire.



Les répétitions pour les CP/CE1 de Lagardiolle



La préparation de la rencontre sportive des Cammazes

RPI

Effectifs rentrée 2024/2025

	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total classe	Total école	Total RPI
Saint Avit 1	(2)	9 (+3)	11							20	41	101
Saint Avit 2				16	5					21		
Lagardiolle					5	13				18	18	
Lescout 1							13	7		20	42	
Lescout2								7	15	22		

Voici les coordonnées des enseignantes, des mairies et du SIRP si besoin d'informations

Contact équipe enseignante				
Comm.	Nom	Prénom	Tel Ecoles	Dir.
Saint Avit	CANAC	Aurélie	05 63 50 38 30	X
Saint Avit	COMBES	Sylvie	05 63 50 38 30	
Lagardiolle	BELAUD	Julie	05 63 50 16 82	X
Lescout	DELOUSTAL	Laurence	05 63 75 55 82	X
Lescout	LEMAIRE	Yves	05 63 75 55 82	

Contact Mairies		
Communes	Telephone	Adresses mail
Saint Avit	05 63 50 37 70	mairie-stavit81@wanadoo.fr
Lagardiolle	05 63 50 35 71	mairie-lagardiolle@orange.fr
Lescout	05 63 75 53 25	mairie.lescout@wanadoo.fr

Secrétariat du SIRP : Sabrina Jeay				
Lieu	Tel	Adresse mail	Jours	Horaires
Mairie de Saint Avit	05 63 50 37 70	sirp.lescout81110@orange.fr	Mardi et Mercredi	De 8h à 12h

Commission petite enfance, enfance, sociale, intergénération Communauté de Communes Sor et Agout

Petite enfance :

Le relais petite enfance RPE mis en place en septembre 2023 fonctionne bien. Il permet aux parents de trouver le mode de garde le mieux adapté. Il renseigne sur les crèches, les assistantes maternelles, la garde à domicile et sur le lieu parents enfants (LAEP).

Les demandes sont à formuler sur le site monenfant.fr.

Lieu Parents Enfants (LAEP)

Il est ouvert tous les vendredis (hors vacances scolaires) de 9h30 à 11h30 à l'espace des Etangs à Saix. C'est un accueil gratuit et sans inscription.

Place en crèche :

A la rentrée de septembre, soixante-dix demandes ont été honorées, seules trois demandes étaient en liste d'attente.

Pour janvier, de nombreuses demandes n'ont pu être honorées, les crèches sont à nouveau saturées.

Enfance Jeunesse

Les centres de loisirs sont toujours complets l'été sur 179 demandes 148 enfants ont été pris (104 enfants en 2023).

Le nouveau centre de Loisirs de Dourgne a ouvert ses portes en février et les travaux ont permis de moderniser celui de Saix.

Action Jeunesse

- ✓ Bourse BAFA :
 - 5 jeunes accompagnés par la communauté plus 5 jeunes pour les communes de Viviers, Saix et Puylaurens.
 - 12 stagiaires BAFA suivis non financés.
- ✓ Bourse au permis de conduire :
 - 5 bourses financées par CCSA
 - 5 bourses par les communes de Cambounet, Dourgne, Saix, Semalens et Soual.
- ✓ Service National universel (SNU)
 - 3 Jeunes accueillis aux ALSH de Saix et Dourgne.

De nombreuses demandes sur les futures périodes de vacances scolaires.

✓ Opération sac à dos

12 sacs octroyés par « Vacances Ouvertes »

21 jeunes accompagnés sur un départ de vacances autonomes.

Les chantiers loisirs jeunes doivent être réorganisés car la Caf ne finance plus cette action sur les vacances d'automne et d'hiver.

Le collectif des aidants a mis en place des temps d'échanges et soutien pour les parents d'enfants en situation de handicap.

Des temps de rencontres sont programmés chaque 1^{er} lundi du mois.

La CAF du Tarn et le réseau parent 81 souhaitent créer le réseau parentalité Tarn Sud.

Le mot des associations

ARG Actifs Retraités Gardiollais



Si vous êtes intéressés, vous pouvez rejoindre les adhérents par le biais de génération mouvement dont l'assemblée générale aura lieu le 09 janvier 2025 à 14h30.

Pour l'année 2025 :

Loto :

- Jeudi 30 Janvier
- Jeudi 20 Février
- Jeudi 20 Mars
- Jeudi 10 Avril
- Jeudi 15 Mai

- Jeudi 18 Septembre
- Jeudi 23 Octobre
- Jeudi 20 Novembre

Repas :

- Jeudi 13 Mars
- Jeudi 24 Avril
- Jeudi 09 Octobre
- Jeudi 11 Décembre

Contact Jeanine REGIS présidente de l'association
05.63.50.33.87

Association de chasse

Notre société de chasse évolue dans le bon sens puisque à ce jour nous sommes 29 adhérents (25 en 2023).

Une mauvaise reproduction de lièvres nous oblige à limiter le prélèvement de cette espèce.

Nous surveillons toujours la prolifération des renards et des ragondins qui font des dégâts dans les cultures.

La soirée spectacle du 27 juillet (photo) organisée par la société de chasse s'est déroulée dans une bonne ambiance malgré les températures élevées.

Notre équipe de chasseurs souhaite participer à « j'aime la nature propre » le samedi 15 Mars 2025, ce qui consiste à ramasser toutes sortes de déchets dans notre commune.

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues, pensez à vous inscrire auprès de la mairie ou de notre société par mail ou par téléphone.



LAGAGYM

Des séances d'une heure de gymnastique pour adultes sont proposées dans la salle des fêtes le lundi à 20h avec Agnès et le mardi à 9h30 avec Lydie, ce dernier cours s'adressant plutôt aux seniors. Nos deux sympathiques animatrices sont très compétentes.

Actuellement une trentaine de personnes sont inscrites réparties sur les deux cours.

Pour tout renseignement contacter Marie-Claude Augé au 06 28 07 25 52.



ACL

Association communale de loisirs

Une année de plus est passée (que le temps passe vite)

Une année à prendre toujours autant de plaisir à vous régaler par le biais des différents événements proposés.

Commençons par le mois de Février avec son traditionnel loto et son fameux lot surprise, qui vous attire toujours autant.

Viens ensuite Juin (le 15) et son incontournable Grillade Party qui a été exceptionnellement délocalisée au lieu-dit TEYSSIERES, dont l'organisation a été compliquée, mais on a su s'adapter et trouver des solutions pour vous satisfaire.

Que dire de Septembre et son lot de tragédies qui nous ont laissé dans une stupeur générale entraînant

l'annulation (car l'émotion était trop grande) du repas du four à pain.

Et pour finir Novembre (le 9) et son incontournable aligot saucisse, dont vous avez pu profiter de chants corses et de variété tout au long du repas, grâce à une excellente prestation du duo DOLCE RICORDU et d'une soirée animée par NON STOP BODEGA SHOW.

Le point commun de tous ces événements c'est VOUS, vous qui venez nombreux, vous qui nous faites confiance et qui nous soutenez, c'est grâce à vous que l'on s'améliore et que l'on peut continuer.

Au nom du comité des fêtes (ACL) un grand MERCI à tous.

Pour l'année 2025, des changements sont à prévoir, mais nous continuerons de ravir les petits comme les grands, dans une ambiance chaleureuse et conviviale, comme vous et nous savons le faire depuis tant d'année.

Si vous aussi vous souhaitez faire vivre le village de LAGARDIOLLE n'hésitez pas à nous rejoindre.

BONNET Sébastien.



Sport Santé Mobilité et Bien-être

Commission de la Communauté de Communes Sor et Agout

Durant cette année, le projet principal de cette commission fut l'avancement de la construction de la Maison de Santé Pluridisciplinaire de Puylaurens.

En effet, le permis de construire a été déposé. Les premiers travaux de désamiantage de l'ancien marché couvert vont commencer. Après cette première étape, le chantier va débuter début 2025 pour une durée de 12 mois.



Cette année encore nous étudions la possibilité d'implantation d'un restaurant saisonnier sur la base de loisirs des étangs. Il devrait être implanté derrière la piste de BMX.

Sur la base de loisirs, nous avons changé tous les éléments en bois qui constituaient le parcours sportif en plein air. Certains nouveaux éléments sont adaptés aux normes PMR.



Depuis l'année dernière, nous avons pérennisé des séances de Sport Santé en étroite collaboration avec le monde médical. Nous sommes passés de 2 séances à 3 séances par semaine. Elles se déroulent sur la base des étangs.

Communication

Commission de la Communauté de Communes Sor et Agout

Cette année encore, la commission communication reconduit la parution du Trait d'Union, Il vous sera distribué par les élus de votre commune courant janvier 2025.

Cette année, les 2 agents de la commission ont terminé le livret d'accueil. Il vous a été remis durant le dernier trimestre. Cependant il reste quelques exemplaires à la mairie,

Durant cette année, nous avons travaillé sur 2 projets en matière de communication :

- Le premier est axé sur des panneaux de signalisation « Bienvenue sur le territoire de la CCSA », il nous reste à déterminer sur quel axe routier nous les installerons.
- Le deuxième projet est l'installation d'un panneau lumineux. Il devrait être installé à l'entrée de la base des étangs. Ce panneau nous permettra de communiquer sur les événements touristiques, culturels de l'intercommunalité.

Nous avons pris l'initiative de reconduire le CDD de Marion Galy-Trouillard sur l'année 2025.



Tourisme

Commission de la Communauté de Communes Sor et Agout

En 2024 les Offices de Tourisme « Terres d'Antan Montagne Noire » de Dourgne et Puylaurens ont vu leur fréquentation baisser comme sur l'ensemble du Pays de Cocagne, du Tarn et de la région Occitanie. L'équipe tourisme « Terres d'Antan Montagne Noire » a collaboré avec PETR Pays de Cocagne en proposant cinq actions touristiques mutualisables :

- Un site Web unique, www.lepaysdecocagne.fr avec une gestion partagée PETR et OTI
- Des comptes sociaux communs rassemblés sur @lepaysdecocagne ;
- Des brochures touristiques uniformes : charte graphique collégiale avec le choix du contenu et du rédactionnel par les OTI et la réalisation graphique par le PETR

- 2 Eductours « circuits découverte du territoire » proposés aux prestataires touristiques locaux et OTI voisins ;
- Renouvellement d'une mission autour de la randonnée pédestre et des activités de pleine nature

OT de Dourgne et Puylaurens en 2024 :

- 55 publications FB et Instagram, 7 938 visiteurs, 15 425 vues dont 48% sur mobile
- Contacts avec les châteaux du territoire en vue de créer des circuits visités : Lagardiolle, Aguts, Maurens Scopont ont été recensés
- Participation à GEOTREK pour les circuits randonnées
- Gestion de la taxe de séjour auprès de 42 prestataires non connus des OT

OT de Puylaurens a réouvert le 9 mars 2024 en attente de déménagement dans la Halle aux grains dans un an. Des travaux séparation/cloisonnement seront réalisés par la mairie de Puylaurens et le déménagement des mobiliers et partie « communication » par CCSA.

La fréquentation des offices de Tourisme est identique à celle de l'année précédente. Les nuitées chez les prestataires ont augmenté de 1,6%.



Commission de la Communauté de Communes Sor et Agout

Cette commission est animée par Jean-Luc ALIBERT, Maire de Soual et structurée en groupes de travail : Relations entreprises et parcs d'activité ; Comité d'attribution des aides ; Agriculture ; Support aux entreprises : Cellule et PESA ; Développement des usages du numérique ; Politique locale du commerce ; Développement des filières stratégiques

Le service **Développement Economique** de la CCSA :

- **Accompagne et conseille les entreprises** dans leurs projets de **création**, de **développement**, de **cession** et de **reprise**.
- Apporte un **appui technique pour mobiliser des financements**
- **Facilite leur implantation sur le territoire** en fonction des besoins identifiés : dans le bourgs et centre-bourgs, en Zone d'Activités
- **Aide à la recherche de locaux et de terrains** disponibles et adaptés
- Propose des **animations** et des **événements sur la thématique économique** (Salon Ici on recrute, soirées économiques...)

Selon votre profil, plusieurs outils sont à votre disposition :

- **La Plateforme Emploi Sor & Agout (PESA) de la CCSA** accompagne les entreprises locales dans leurs démarches de recrutement et met en relation leurs besoins avec les compétences disponibles !

Contact :
PLATEFORME EMPLOI SOR & AGOUT
06 69 19 06 56
emploi@communautesoragout

Vous voulez être mis en réseau, échanger et tisser des liens avec d'autres entrepreneurs ?

- **Intégrez le Club d'Entreprises Sor & Agout (CESA) !**

Contact : cesclub@gmail.com

- **L'Espace Coworking « La Cellule »** vous accueille selon vos besoins pour quelques heures,

plusieurs journées par mois, ponctuellement ou régulièrement, dans les différents espaces en location (au total 90 m²) :

- 8 postes de travail en open space
- 1 bureau isolé
- 1 salle de réunion
- 1 espace de convivialité et 1 cuisine équipée
- Accès autonome 7 jours sur 7 (par digicode) et parking dédié

Contact :

9, Avenue de Toulouse 81470 CUQ-TOULZA

07 66 25 57 77

lacellule81@gmail.com

Réservation directement en ligne sur :
lacellule81.cosoft.fr

Contact Service Economie

05 63 72 84 84

economie@communautesoragout.fr

ENTREPRENDRE SOR & AGOUT

Android

IOS



Culture

Commission de la Communauté de Communes Sor et Agout

La culture en 2024 a proposé des rendez-vous culturels de passion, portés par la Communauté de Communes Sor et Agout autour du Festival des étangs en juillet et de la soirée des étangs en septembre.

Le Festival d'été des « **Etangs d'Art** » intégrant les BIPA et les Arts en Fête s'est déroulé sur la base des étangs du 8 au 18 juillet dans un écrin naturel, éphémère avec 0% de déchets, constitué de balles de paille disposées en auditorium avec scène, capable d'accueillir jusqu'à 300 spectateurs.



Les **Arts en Fête** sur le thème « **On SOR...** » ont offert 4 spectacles hauts en couleur et diversifiés entre les 12 et 18 juillet aux spectateurs venus nombreux pour chaque soirée.



« **On SOR en Musique** » le 12 juillet avec un duo d'exception violon et contrebasse

« **On SOR en Musique** » le 16 juillet pour un magnifique voyage avec Claude Nogaro en concert Alsina



LOU CARABAL TRIO

MUSIQUE FESTIVE OCCITANO-TZIGANESQUE



« **On SOR en Occitanie** » le 17 juillet avec des mélodies occitano-tziganesques

« **On SOR au Balkans** » le 18 juillet le temps d'un voyage au cœur des Balkans



Chaque soirée a réuni un large public qui a pu apprécier quelques pas de danse autour de nos artistes pour le plus grand plaisir de chacun.

Pour clôturer l'été, le 21 septembre sur la base des étangs, la **Soirée des Etangs** a offert à un public venu très nombreux, le concert des stentors.

Malheureusement le spectacle géant de 500 drones qui était prévu a dû être annulé à cause d'un vent supérieur à 30km/h laissant des spectateurs venus de loin pour ce spectacle unique, un peu déçus avec la promesse de report en 2025.



Nous vous rappelons que sur l'application **IntraMuros CCSA**, dans la rubrique **Culture**, vous trouverez le « **DE QUÉ FAR** » qui décrit les événements **culturels** de la CCSA et dans la rubrique **Agenda**, l'ensemble de l'actualité des activités proposées sur notre territoire élargi.



 IntraMuros

Recyclage et ordures ménagères

SIPOM

Syndicat intercommunal pour les Ordures Ménagères

Chaque geste compte...

Un petit point :

- En 2023, nos déchets étaient de 182kg/an/habitant
- En 2024, une petite amélioration avec 175kg/an/habitant

La taxe d'ordure ménagère comprend :

- l'accès à la déchetterie,
- les frais de collecte (SIPOM),
- les frais de traitement (TRIFYL) (46€/m³ pour les ordures ménagères, 10€/m³ pour la collecte des emballages)
- cette année seulement, l'achat d'abris poubelles (En Teyssières, En Segonne, En Gourgory)

Ce que l'on ne doit plus mettre dans le Bac Noir :

- ✓ Les biodéchets : A mettre dans un composteur
Les composteurs sont mis à disposition gratuitement aux habitants du SIPOM. Formulaire de réservation sur le site du SIPOM. Un animateur vous contacte ensuite par téléphone pour fixer le rendez-vous d'installation.

Que puis-je déposer dans mon composteur ?

- Les déchets de cuisine : épluchures de légumes, de fruits, marc de café avec le filtre, sachets de thé, restes de pâtes, de riz, de salades ou de légumes, papiers usagés du type essuie-tout, mouchoirs, ...
- Les déchets de jardin (bouquets de fleurs, gazon préalablement séché, feuilles mortes, résidus du potager...). Il est important de ne jamais déposer dans le composteur de grandes quantités de gazon ou de feuilles, cela nuirait à la qualité du compost. En effet, en absence d'oxygène, les déchets fermentent et pourrissent sans produire de compost.

Il vous suffit alors de remuer pour renouveler l'air et vérifier si le tas de compost n'est ni trop humide ni trop sec.

- ✓ Les emballages : A mettre dans le Bac Jaune

Tous les emballages se recyclent, en vrac, non imbriqués, cartons pliés pour limiter le volume.

- ✓ Les vêtements : A mettre dans la Borne Relais Neufs, usagés ou très usagés, chaussures, sacs, linge de maison. Le tout doit être propre et sec.
- ✓ Petits appareils électriques : A déposer en grandes surfaces ou déchetterie
Piles, petits jeux enfants, calculatrices, sèche-cheveux.
- ✓ Encombrants : A déposer en déchetterie, sinon collecte à domicile des encombrants gratuite par le SIPOM (maximum 5)

A Blaye-les-Mines, l'ancien centre de tri a été reconverti en usine de préparation du tout-venant des déchetteries.

Le tout-venant est broyé-décheté, trié puis dirigé vers les filières de valorisation/ traitement. Le tout-venant restant devient du pré-CSR (Combustible Solide de Récupération), puis acheminé à l'usine de tri/valorisation des déchets à Labessière-Candeil pour être valorisé en combustible propre à la consommation de chaudières industrielles locales.

Eau potable

SIAEP du Pas du Sant

Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable

Le SIAEP (Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable) du SANT sous la présidence de Raymond FREDE dessert 15 communes au sein du territoire.

En 2024 les travaux de rénovation des conduites d'eau à Verdalle et à Sémalens se terminent. Le remplacement de la conduite de 4kms qui part du réservoir de Saint Avit jusqu'à Lagardiolle est à l'étude et devrait être réalisé en 2025

Le renouvellement des compteurs de plus de 15 ans est toujours en cours de réalisation sur l'ensemble des communes.

Nous sommes tous concernés par la restriction en Eau Potable et devons faire preuve de civisme et de responsabilité quant aux gestes « économie d'eau », éviter le gaspillage, limiter les besoins dans la mesure du possible.

Pour 2025, le prix de l'abonnement annuel reste inchangé à 84€ HT soit 88,62€ TTC

Le prix de l'eau passe de 1,40€ HT à 1,43€ HT.

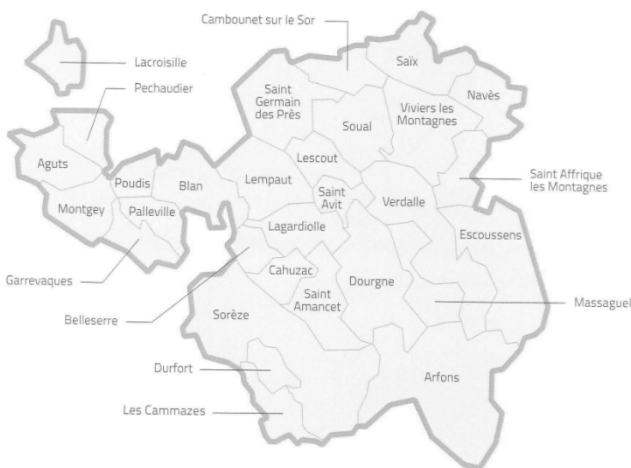
Electricité



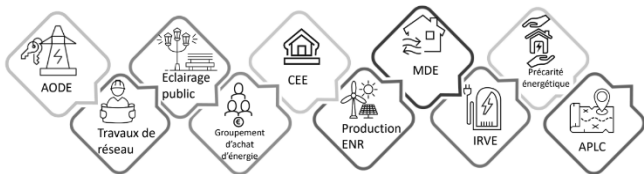
SDET

Syndicat Départemental Energie du Tarn

Le Syndicat Départemental d'Énergies du Tarn (SDET 81) est un établissement public de coopération intercommunale regroupant l'ensemble des communes du département du Tarn organisé en 14 secteurs d'énergie et les villes d'Albi et Castres ; Lagardiolle fait partie du secteur de l'AUTAN : secteur K.



Les activités du SDET sont réparties suivant les missions décrites



Le décret Tertiaire :

Lagardiolle adhère au Groupement d'Achat Energie (GAE) porté par SDET 81 pour mise en conformité avec le Dispositif Éco Énergie Tertiaire (DEET) encore appelé « décret tertiaire » qui impose la réduction des consommations énergétiques pour les bâtiments tertiaires de plus de 1000m2. Cette nouvelle réglementation vise à économiser 60% d'énergie à l'horizon 2050.

Quel patrimoine est concerné ?



Mairie



École

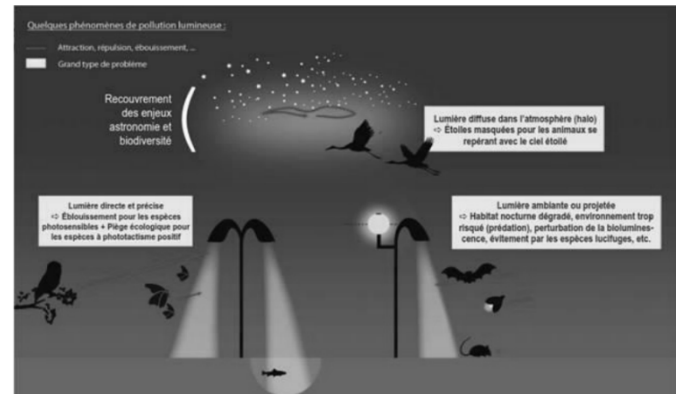


Gymnase

Lagardiolle n'est pas encore assujettie à cette réglementation mais des études sont lancées sur le secteur K.

En 2023/2024 des travaux d'électrification ont été menés pour le renforcement de la ligne BT (Basse Tension) à la Baquette et le lancement de l'étude renforcement BT à la Rolandié.

L'extinction de l'éclairage public entre 23h et 6H dans le village et les hameaux a été mise en place dans un souci d'économie d'une part, et dans le respect du Pacte Vert Européen 2024 d'autre part, qui vise à la préservation des corridors écologiques sensibles à la pollution lumineuse. La trame « noire » doit suivre la trame « verte ».

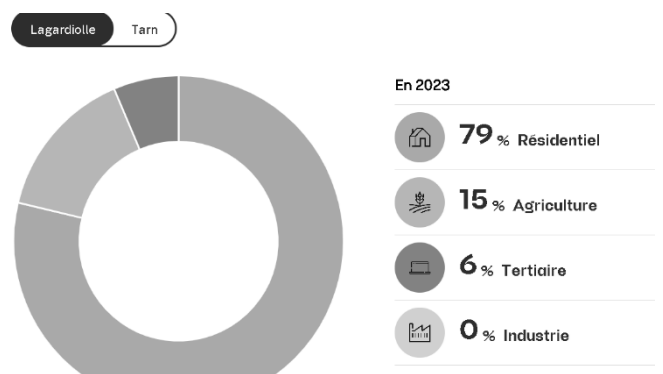


ENEDIS a terminé les travaux de modernisation de la ligne aérienne 20000V entre Lagardiolle et Saint Amancet sécurisant l'alimentation électrique du secteur.

Des travaux ENEDIS sont en cours pour :

- Renforcement et nouvelle ligne alimentant En Segonne,
- Nouvelle ligne reliant les Rivals à la route de Belleserre,
- Enfouissement le long de la côte vieille de la ligne jusqu'au cimetière avec dépose de la ligne aérienne qui traverse les champs

Répartition de la consommation d'électricité à Lagardiolle en 2023



Avec une consommation de 5,8MWh principalement domestique (cf moy 81= 4,8MWh), Lagardiolle a diminué sa consommation de -7,2% en 2023, économie qui semble se confirmer en 2024.

Hommages

Yves Aversenc

Yves nous a quitté le samedi 7 septembre à Revel.

Cet homme maraîcher depuis de nombreuses années aimait discuter sur les marchés avec ses clients.

Sous son aspect « bourru », c'était un papa avec un cœur en or pour ses filles Maeva et Claire et pour sa petite fille Jasmine.

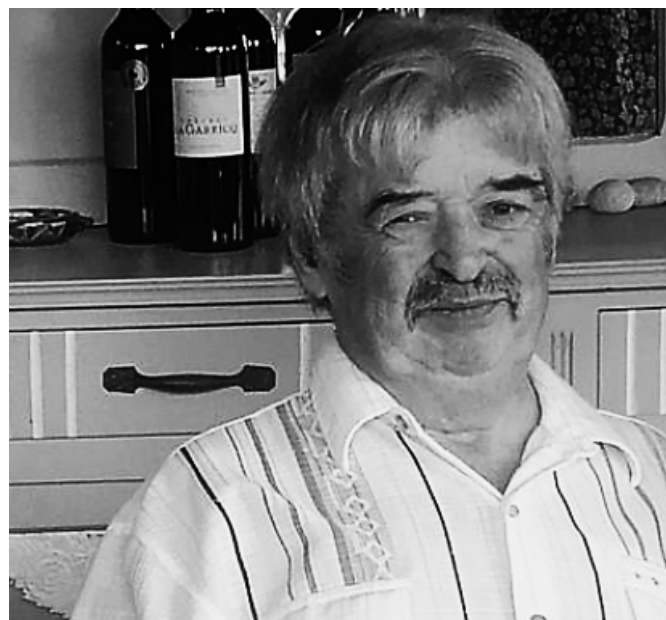
Bon vivant, il aimait partager des moments de convivialité avec ses amis.

Son départ prématuré nous laisse dans une grande tristesse.

Toutes nos pensées vont vers sa famille.



Francis Augé



Lagardiolle est en deuil. Le village a perdu l'une de ses plus grandes figures gardiollaises le 12 septembre 2024.

Le départ brutal de Francis laisse un grand vide dans notre commune.

Il a été un pilier important de notre vie communale apportant son dévouement et sa passion pour Lagardiolle.

Pendant une trentaine d'années, il a eu un rôle très actif dans l'organisation de la fête du village avec l'Association Communale de Lagardiolle et était à l'origine des spectacles théâtraux.

Elu en tant que conseiller municipal en 2001, réélu en 2008 et en 2014, il était très assidu à nos réunions.

Il était délégué à diverses commissions : Ecole, Equipe du personnel, SDET, Syndicat de l'eau du Pas du Sant. Il était également impliqué au sein de la communauté de communes Sor Agout aux commissions Culture et Environnement.

Très investi, il prenait à cœur la réalisation du bulletin municipal annuel. C'était notre rédacteur en chef. Cela représentait un travail colossal. Il aimait partager avec l'équipe son amour pour l'histoire. Il était une source de connaissances intarissables.

Au nom du conseil municipal, nous remercions Francis pour tout ce qu'il a fait dans notre commune. Toutes nos pensées vont vers sa famille.

Commerçants, artisans et producteurs locaux



Artisan Boulanger Pâtissier à Verdalle



Maëva AVERSENC
Maraîchère horticultrice

06 14 17 36 33

aversenc.maraichage@gmail.com

La Borie-Grande 81110 LAGARDIOLLE

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 15h à 17h

La Maison des Pains

14 avenue du Mèquis
81110 DOURGNE
05 63 50 19 55

ARZENS Corinne

06.21.59.39.74
corinne.arzens@outlook.fr

2 Rue Prat Marivalle
81290 Escoussens

Facebook : Coc'i Couture

Coc'i Couture

- Retouches
- Créations
- Transformations

**MARTINEZ
PLOMBERIE
CHAUFFAGE**

06 71 19 89 28
martinez.jean-michel@orange.fr
5 Impasse de la Rode 81110 Lagardiolle



E.U.R.L. MALAPRADE

Foie gras - Canard gras

Cahuzac - 81540 SOREZE

Tél./Fax : 05 63 74 11 18

E-Mail : eurl.malaprade@free.fr

www.eurlmalaprade.fr

J&S autos
jsautos81@gmail.com

PÉRIÉ Sébastien
Mécanicien automobile
Diagnosticien automobile

En benne, 81110 LAGARDIOLLE | 06.32.72.43.37
Siret: 93080599800014

FABRE Cyril
Artisan Maçon

fabrecyril.81110@gmail.com
Teyssières 81110 Lagardiolle
Tél. 05 63 72 35 24
fabrecyril@live.fr

Vincent BONNEFOUS
Ebéniste
Menuisier

En Teyssières
81110 Lagardiolle
Tél : 0618547457
Mail : vincent.bonnefous@live.fr

- Invitation -

Madame le Maire et son Conseil Municipal

vous invitent

le samedi 25 janvier 2025 à 16h

à la salle des fêtes de Lagardiolle

pour partager le verre de l'amitié.

Meilleurs vœux 2025